

**Résultats de la Concertation grand âge et autonomie :
L'Uniopss salue les avancées et appelle à un large débat sur la
future loi dépendance**

Les 175 mesures du rapport de Dominique Libault, dévoilées le 28 mars, traduisent une réelle prise en compte des difficultés rencontrées par l'ensemble du secteur médico-social et des remontées faites par les acteurs dans les divers ateliers de la concertation. L'Uniopss plaide à présent pour un vrai débat sur la future loi dépendance, impliquant les associations de santé et de solidarité.

L'Uniopss accueille favorablement les propositions du rapport tant attendu de Dominique Libault, issues de la concertation grand âge et autonomie lancée le 1^{er} octobre 2018.

Elle partage tout d'abord la priorité N°1 donnée à la revalorisation des métiers du grand âge, à domicile comme en établissement, et se réjouit de l'annonce d'un financement de 550 millions d'euros pour le secteur des services d'aide et d'accompagnement à domicile.

Les autres priorités dégagées par le rapport - choix du mode de vie, réduction du reste à charge, lutte contre l'isolement des personnes âgées et de leurs aidants, pilotage par la qualité, prévention - rejoignent également les préoccupations du réseau Uniopss-Uriopss.

Plusieurs mesures proposées, comme l'indemnisation du congé du proche aidant, la création d'une nouvelle prestation autonomie à domicile (deux mesures réclamées depuis longtemps par l'Uniopss), la mise en place d'un « bouclier autonomie », ou encore la création d'un guichet unique participeraient effectivement à une plus grande protection et un meilleur accompagnement des personnes.

D'autres mesures répondent également à l'ambition de simplification souhaitée par l'Uniopss : fusion des sections de tarification soin et dépendance dans les Ehpad, décloisonnement entre les SAAD et les SSIAD. Par ailleurs, la volonté affichée de mettre fin aux silos afin notamment de simplifier la vie des personnes accompagnées, répond aux souhaits du réseau Uniopss-Uriopss d'aller vers une logique d'intégration des différents secteurs sociaux et médico-sociaux afin d'en réduire le morcellement.

L'annonce du financement de ces mesures par la solidarité nationale est évidemment saluée par l'Uniopss. Si ces annonces semblent engager le gouvernement dans une réforme structurelle vers la création d'un cinquième risque de protection sociale, l'Uniopss, maintes fois déçue par des promesses non tenues sur le sujet, demeure toutefois prudente et restera vigilante, en particulier au moment de l'étude des PLF et PLFSS 2020.

L'Uniopss souhaite également attirer l'attention des pouvoirs publics sur le fait que cette loi mérite un vrai débat. A cet égard, notre union espère qu'une large place sera faite aux associations de la santé et de la solidarité dans les travaux de concertation et que l'utilisation des ordonnances sera limitée.



L'Uniopss espère ainsi que les propositions formulées dans le rapport Libault seront reprises par le gouvernement et que la future loi dépendance sera enfin l'occasion de construire une offre globale, cohérente et structurée de l'ensemble du secteur social, médico-social et sanitaire, afin de proposer aux personnes un accompagnement de qualité permettant l'intervention graduée des équipes de tous les secteurs, du domicile jusqu'à l'établissement, avec des financements structurels à la hauteur des besoins.

Contact presse : Valérie Mercadal – 01 53 36 35 06 – vmercadal@uniopss.asso.fr

A propos de l'Uniopss

Créée en 1947, l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) rassemble les acteurs associatifs des secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle porte ainsi auprès des pouvoirs publics la voix collective de l'ensemble de ces associations, engagées auprès des personnes vulnérables, pour développer les solidarités.

Présente sur tout le territoire au travers d'un réseau d'unions régionales et d'une centaine de fédérations et d'associations nationales, l'Uniopss regroupe 25 000 établissements, 750 000 salariés et un million de bénévoles. Son expertise, sa connaissance du terrain, ainsi que sa capacité d'analyse transversale des différents champs de l'action sanitaire et sociale (handicap, personnes âgées, santé, enfance, famille, lutte contre l'exclusion...), font de l'Uniopss un observateur privilégié des besoins sociaux et un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire.